



HAÏTI : Honte Absolue - Garry Conille ratifié !

Par [Mona Péralte](#)

Mondialisation.ca, 06 octobre 2011

6 octobre 2011

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Analyses: [HAÏTI](#)

Gary Conille est un ancien chef de cabinet de l'ex-Président américain Bill Clinton



Le sénateur Jean William Jeanty a ironisé sur ces négociations qu'il qualifie de marchandage. Il s'agit d'une distribution de patates à des sénateurs

On s'attendait à ce que les sénateurs, tout comme les députés du reste, approuvent les documents du choix de l'impérialisme en la personne de Garry Conille, fils d'un ancien ministre de Duvalier, le docteur macoute Serge Conille. Aux toutes premières heures du mercredi 5 octobre, il est devenu Premier ministre ratifié, grâce à un vote en accroc à la Constitution. Car il est clair que Conille n'a pas résidé dans le pays pendant 5 années consécutives.

C'est le 5 septembre 2011 que Conille a été désigné par Michel Martelly comme candidat pour la Primature. Il a fait le dépôt de ses pièces le 8 septembre à la chambre basse et le vendredi 16 septembre les députés l'avaient voté à l'unanimité. Après ce vote, une Commission spéciale a été formée au cours de la séance plénière du 20 septembre 2011 au sénat. Elle avait pour membres:

1-Sénateur Dieuseul Simon Desras	Président
2.- Sénateur Fritz Carlos Lebon	Rapporteur
3.- Sénateur John Joël Joseph	Membre.
4.-Sénateur Steven I. Benoit	Membre.
5.-Sénateur François Anick Joseph	Membre.

- | | |
|--------------------------------------|---------|
| 6.-Sénateur Moïse Jean Charles | Membre. |
| 7.-Sénateur Jean Willy Jean Baptiste | Membre. |
| 8.-Sénateur Nènèl Cassy. | Membre. |

Au terme de son travail, la Commission avait soumis son rapport à l'Assemblée des Sénateurs le 29 septembre 2010 avec certaines recommandations pour vote favorable à l'homme de Bill Clinton :

« Honorables Collègues de l'Assemblée, le moment est venu pour nous de prendre une chance, pas pour nous, mais pour Haïti. La patrie est aujourd'hui menacée par des actions illégitimes au sein de l'Administration Publique que seul un gouvernement établi peut arrêter. Toutefois, ce gouvernement aura le souci de l'équilibre démocratique, d'une bonne gouvernance et d'un partage équitable des pouvoirs. De part et d'autre, il faudra accepter la concertation. Haïti d'abord! »

Nous sommes tout aussi convaincus, chers collègues de l'assemblée, que le temps est venu pour nous, au-delà de notre petite personne, d'offrir une chance aux générations montantes et de fermer à jamais, chez nous, les portes de l'angoisse.

Il est grand temps de pouvoir dire à nos filles et nos fils que: « Demain ne sera plus comme hier et qu'il leur est permis de reprendre confiance en eux-mêmes et dans leur pays. »

Honorable Président, Messieurs les Membres du Bureau, chers Collègues de l'Assemblée, l'installation d'un nouveau Gouvernement en Haïti constitue aujourd'hui une condition sine qua non pour le bon fonctionnement des institutions et l'avancement du pays. Sans avoir la prétention d'avoir accompli une œuvre parfaite, la Commission est convaincue d'avoir fait un travail qui saura répondre à vos attentes.

Nonobstant certains points encore discutables qui ont fait l'objet des débats animés au cours de nos séances de travail au cours desquelles les points de vue contradictoires ont été également appréciés, et tenant compte des impératifs d'une conjoncture nationale dont il faut reconnaître la précarité, la Commission recommande à l'assemblée des honorables Sénateurs de ratifier le choix du Premier Ministre Désigné, Dr Garry CONILLE. Cette commission dans son rapport avait autorisé un vote favorable au Senat de la République »

Le lundi 3 octobre, les sénateurs du groupe majoritaire ont été négocier leur vote et le sénateur Jean William Jeanty a ironisé sur ces négociations qu'il qualifie de marchandage. Il s'agit d'une distribution de patates à des sénateurs qui ne sont pas convaincus de la qualification de M. Conille pour occuper la fonction de Premier Ministre a-t-il insisté. Pour sa part, le chef de file de l'INITE, le Sénateur Joseph Lambert, dont le mandat s'achève en 2012, souhaite occuper une poste de ministre dans le gouvernement de Conille. Sans pudeur, il a avancé : *« Dans ce régime ou dans un autre, je pense que je peux continuer à servir mon pays comme Ministre de l'une de ces deux institutions... La question de l'environnement m'interpelle sérieusement... »*

Le sénateur Joseph Lambert convoite le ministère de l'Environnement et les sénateurs Kelly Bastien et Evaliere Beauplan le ministère de la santé.

Après les décomptes, 15 des 16 membres du G-16 ont voté pour, plus les Sénateurs Youri Latortue (Artibonite, nord) et Edwin « Edo » Zenny (sud-est). Le sénateur Moïse Jean-Charles

pour sa part a voté contre, ainsi que Jean William Jeanty (Korenip). Parmi les neuf abstentionnistes figurent les six élus de la plateforme Alternative.

En fait avec Martelly à la présidence et Gary Conille ancien chef de cabinet de l'ex-Président américain Bill Clinton, co-président de la CIRH, à la Primature, c'est de toute façon Bill Clinton qui aura tous les leviers complets du pouvoir en Haïti, ses deux subalternes faisant office de figurants. On ne l'appellera plus co-président de la CIRH mais Président tout court.

La ratification de Gary Conille : une honte absolue.

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Mona Péralte](#), Mondialisation.ca, 2011

Articles Par : [Mona Péralte](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca